

**Prise de Position: Gaz naturel à faible pouvoir calorifique en Belgique**

**Contact:** Peter Claes (Febeliec), tél 0496-59 36 20, [febeliec@febeliec.be](mailto:febeliec@febeliec.be)

**Date:** 27/9/2022

---

### **Description**

Quand le gaz naturel a été introduit en Belgique à partir des années '60, il s'agissait initialement de gaz provenant de Slochteren (Groningen, Pays-Bas), où en 1959 un gisement de gaz assez considérable avait été découvert. Depuis lors, la Belgique compte deux zones de gaz, une pour le gaz à faible pouvoir calorifique (gaz avec une valeur combustible relativement basse de 9,769kWh/Nm<sup>3</sup> et par ailleurs un contenu assez élevé en gaz inertes, surtout du N<sub>2</sub>), bon pour environ 27% du marché, et une pour le gaz à pouvoir calorifique élevé (le gaz 'normal' avec un pouvoir calorifique de 11,630kWh/Nm<sup>3</sup>). La zone de gaz L s'étend grosso modo sur le Limbourg, la Campine, au sud sur le Brabant flamand et au nord de la province du Brabant wallon et des parties de Liège vers le Hainaut. Elle englobe les villes d'Anvers et de Bruxelles. En dehors de notre pays, du gaz L est également consommé aux Pays-Bas, dans le nord de la France et à l'ouest de l'Allemagne.

Le gaz L est importé des Pays-Bas, en partie par Zandvliet, mais principalement en provenance de Poppel (point de sortie hollandais Hilvarenbeek). Il passe au travers de la Belgique par l'axe principal Poppel-Blaregnies, pour ainsi approvisionner le nord de la France. Notre pays dispose de deux stations de swap propres à Lillo et à Loenhout, où le gaz à pouvoir calorifique élevé peut être converti en gaz à faible pouvoir calorifique en ajoutant de l'azote. Les Pays-Bas disposent de plusieurs stations de swap semblables. Notre pays ne dispose pas de facilités de stockage pour le gaz à faible pouvoir calorifique.

Le gaz H et le gaz L ne sont pas leurs substituts mutuels. Ils ne peuvent pas être utilisés ensemble dans une seule conduite, et appartiennent donc à des marchés de gaz différents. En Belgique, Eni (repris par Eneco depuis le 10/7/2017) est le plus grand fournisseur de gaz L. Engie (anciennement GDF Suez) aussi est assez actif à côté de entre autres RWE et quelques acteurs plus petits. En 2008, Eni/Eneco a d'ailleurs prolongé son contrat à long terme avec GasTerra (le producteur de gaz L aux Pays-Bas) pour une durée de 20 ans.

La politique hollandaise en matière de gaz L vise depuis longtemps à garantir l'approvisionnement de ses propres besoins. L'exportation de gaz L a dès lors lieu en exportant en relativement grande partie du gaz « normal » riche, mélangé (« appauvri ») avec de l'azote. On estime que de cette manière, la moitié ou plus du gaz L exporté actuellement est du gaz H appauvri. D'ailleurs, il y a quelques années, les Pays-Bas ont virtuellement fusionné les deux marchés en mettant à disposition un service swap grâce auquel le gaz H et L peuvent être échangé à chaque point d'entrée (le coût de ce service est réparti sur le tarif de transport).

En Belgique, on n'investit plus depuis déjà 2004 dans le développement de l'infrastructure pour le gaz L. Ceci a mené à ce que dans la zone de gaz L, on peut encore difficilement promouvoir le développement de l'utilisation du gaz naturel notamment pour le chauffage, mais également que les possibilités pour un accroissement de la consommation par des clients existants sont limitées. Les dernières années, il y a un risque croissant de problèmes de congestion dans la zone de gaz L. C'est pourquoi une conversion de (une partie de) cette zone vers du gaz H est effectivement mise en place. Ainsi, le Port d'Anvers a en grande partie été converti (uniquement les clients industriels), et depuis septembre 2015, une partie du Limbourg occidental a été convertie vers du gaz H (également les clients résidentiels). En septembre 2015, la grande majorité des utilisateurs industriels le long du canal Albert a aussi été converti vers le gaz H.

Suite à la fréquence et la force croissante des tremblements de terre sur le territoire d'extraction, le cabinet aux Pays-Bas a annoncé, le 17 janvier 2014, que l'extraction de gaz dans cinq locations de production aux alentours de Loppersum allait être diminuée de 80%. De plus, la production de gaz issue du Groningenveld serait limitée à 42,5 milliards de m<sup>3</sup> par an en 2014 et 2015, et à 40 milliards de m<sup>3</sup> en 2016. Ultérieurement, des réductions plus poussées ont été décidées à 27 milliards de m<sup>3</sup> pour l'année gazière 2015-2016, à 24 milliards de m<sup>3</sup> pour 2016-2017, et même à 12 milliards de m<sup>3</sup> pour 2023. En 2030, il faut mettre un terme à l'extraction. En Belgique, Synergrid a élaboré un plan de conversion totale vers du gaz H d'ici 2030. Etant donné que l'exploitation des champs de gaz à Groningen sera mise à l'arrêt plus tôt que prévu et vu que l'opération de conversion s'est déroulée sans problèmes majeurs à ce jour, la deadline a entre-temps été avancée à 2024. Ce programme est coordonné par une *Task Force* au sein de l'Administration pour l'Energie, et a trait tant sur l'analyse de congestions réelles et potentielles, le planning de

conversions éventuelles que les mécanismes de financement éventuels pour les coûts en émanant (voir aussi <https://www.legazchange.be/fr>).

Parmi les avantages du gaz L en Belgique, on peut citer les suivants :

- sécurité d'approvisionnement : en 40 ans, l'apport de gaz L en provenance des Pays-Bas n'a pas été interrompu une seule fois ;
- risque limité : marché de proximité, pays d'origine politiquement stable ;
- diversification de l'origine du gaz naturel ;
- flexibilité (le contrat Distrigaz/Eni offre de nombreuses possibilités en matière de flexibilité, tant à court terme qu'à long terme, grâce à quoi notre pays a moins besoin de propres facilités de stockage).

Parmi les désavantages principaux du gaz L, on entend souvent parler de :

- il n'y a qu'une seule source et une seule route d'importation ;
- flexibilité au sein de la Belgique : il n'y a pas de possibilité de stockage de gaz L en Belgique ;
- concurrence limitée : il n'y a qu'un seul producteur *upstream*. Les possibilités de swap aux Pays-Bas remédient partiellement à ce problème, bien que l'opportunité pour les consommateurs belges d'en profiter est limitée à cause de la congestion sur le réseau hollandais ;
- des coûts de transport plus élevés : le transport du gaz L plus cher que le transport du gaz H ;
- environnement : pas mal de gaz L en provenance des Pays-Bas est du gaz H appauvri... ;
- efficacité de combustion : les installations de combustion à base de gaz L perdent environ 0,5% de leur rendement par rapport au gaz H ;
- congestion : suite à l'arrêt des investissements, les risques de congestions dans la zone de gaz L accroissent systématiquement ;
- la disponibilité du gaz L dans le gisement de Slochteren est limitée. Tôt ou tard, il faudra de toute façon se convertir au gaz H.

### **Objectifs de Febeliec**

Febeliec reconnaît les mérites du gaz à faible pouvoir calorifique dans la période initiale de l'importation du gaz naturel dans notre pays. Toutefois, l'existence de réseaux et de marchés séparés de gaz H et de gaz L n'était pas prévu lors de l'introduction d'un marché libre et unique au niveau de l'UE après l'an 2000. Depuis lors, pour ses membres concernés, un raccordement au réseau de gaz L équivaut toutefois souvent à un désavantage compétitif, étant donné les caractéristiques négatives mentionnées ci-dessus. Essentiellement, Febeliec est dès lors d'avis qu'une absence de concurrence sur le marché belge du gaz L, les coûts de transport plus élevés, les conséquences pour l'environnement et la moindre efficacité de combustion ne sont pas compensés pour ses membres par l'avantage de la proximité de producteurs de gaz et de la diversification des sources primaires de gaz (2 objectifs tant nationaux qu'européens). C'est pourquoi Febeliec propose pour les consommateurs industriels, qui sont le plus pénalisés par ces désavantages, une conversion prioritaire et rapide vers du gaz H.

A court terme et en attendant une conversion définitive de tous les consommateurs industriels :

- la capacité totale de swap H/L doit être offerte par Fluxys à tous les acteurs de marché sur base d'une méthode d'allocation conforme au marché et avec obligations UIOLI (*Use-It-Or-Lose-It*) ;
- il faut examiner si en Belgique aussi un service swap automatique entre gaz H et L peut être introduit (ceci est actuellement déjà le cas aux Pays-Bas et en France) ;
- il faut examiner en collaboration avec les Pays-Bas et la France, comment les capacités d'importation disponibles en provenance de Hilvarenbeek peuvent être augmentées et être allouées de manière équilibrée.

En ce qui concerne la conversion de l'ensemble du réseau de gaz L belge au gaz H, Febeliec souhaite souligner que les clients industriels raccordés au réseau Fluxys ont dû supporter eux-mêmes les coûts de conversion de leurs installations. Pour le financement des coûts de conversion des réseaux de distribution, Febeliec plaide dès lors pour la solidarité entre tous les clients de la distribution sur le territoire belge (y compris ceux raccordés au réseau gaz H, étant donné que personne dans le passé n'a eu le choix entre le gaz L ou le gaz H). Pour les consommateurs industriels raccordés aux réseaux de distribution, la compétitivité doit être préservée par le biais d'un tarif réduit ou dégressif et une contribution plafonnée par site.